

MUSIQUE ET CINÉMA ⁽¹⁾

Partition originale ou adaptation. — La partition musicale cinématographique obéit-elle à des règles spéciales ? — La sauvegarde des droits d'auteur.

M. Pierre Millot

M. Pierre Millot, qui dirige l'un des meilleurs orchestres de Paris — nous avons parlé de l'orchestre du Théâtre Mogador — serait partisan de la musique originale, à certaines conditions, toutefois :

« — Il est certain que ce serait une excellente chose que d'avoir, pour chaque film important destiné à l'exclusivité pendant un certain temps, une partition originale. Cela reposerait le public, qui entend trop souvent les mêmes fragments d'œuvres célèbres ; ces œuvres, fort belles pour la plupart, finissent par devenir banales en raison de l'usage excessif que l'on en fait.

» Lorsqu'un musicien comme Rabaud, Florent Schmitt ou Ravel consent à écrire une partition pour l'accompagnement d'un film, on peut lui faire confiance, assuré qu'il ne pourra donner qu'une œuvre musicale de grande valeur. Seulement nous sommes encombrés d'une légion de sous-musiciens qui voudront leur part de ce gâteau, et Dieu sait ce qu'ils pourront imaginer ! La plus médiocre adaptation sera toujours supérieure aux trouvailles de ces croque-notes.

» Du reste, il ne faut pas se dissimuler que composer pour le cinéma est une chose extrêmement difficile et que seul un talent très souple pourra surmonter la difficulté. Vous allez comprendre pourquoi : un compositeur écrit un opéra, les situations se succèdent dans un enchaînement logique et sans jamais passer d'un extrême à l'autre. Certes, il aura à composer des phrases musicales d'un rythme léger, souriant, mais qui se rapprocheront toujours par un point quelconque de la tonalité générale de l'œuvre. En outre, son orchestration est faite pour un nombre important de musiciens et certains effets prévus pour douze premiers violons, douze seconds violons, trois violoncelles, etc..., ne rendraient plus rien le jour où ils seraient exécutés par six violons et un violoncelle. Or, c'est à peu près le nombre d'instru-

ments à cordes que possèdent les orchestres moyens de cinéma.

» La partition d'un film ne peut pas s'écrire comme celle d'un opéra, car les situations s'y modifient avec une telle rapidité et une telle diversité que l'on saute constamment du plaisant au grave, de la gaieté à la douleur, et la musique doit exprimer ces divers sentiments au fur et à mesure que les interprètes les vivent sur l'écran.

» La très belle adaptation qu'a orchestrée Rabaud pour *Le Miracle des Loups* a été faite pour l'orchestre de l'Opéra. J'imagine que mon confrère Szifer, chef d'orchestre de la Salle Marivaux, a dû rencontrer de sérieuses difficultés lorsqu'il s'est agi de faire jouer cette partition par ses vingt-huit musiciens.

— Il doit bien y avoir un moyen pour tourner cette difficulté ?

— Le moyen serait d'écrire la partition d'un film non pour l'orchestre de l'Opéra, mais pour celui d'une grande salle, comme Marivaux ou Mogador, c'est-à-dire pour une trentaine d'instruments. Mais vous pensez bien qu'un artiste de la puissance de Rabaud ou de Florent Schmitt se complait à donner la plus forte expression à sa pensée et qu'il la développe le plus largement possible. C'est pourquoi je crains que nos grands musiciens, emportés par leur inspiration, ne nous donnent des œuvres trop grandioses pour les moyens matériels dont nous disposons.

» Je ne dis pas cela pour moi, qui ai sous mes ordres trente instrumentistes comptant parmi les meilleurs de la capitale. J'ai ce que beaucoup de mes confrères n'ont pas : des cuivres d'une qualité exceptionnelle, la première trompette de l'Opéra et celle de l'Opéra-Comique prenant place à tour de rôle à l'orchestre de Mogador. Ma harpiste est également une artiste remarquable, et, avec des exécutants de cette force, on peut aborder la musique la plus savante et lui donner son plein effet.

— Le public se rend-il compte de la valeur de votre orchestre ?

— Certainement, et j'en ai eu la preuve

(1) Voir les numéros 24 et suivants.

avant même d'être à Mogador. J'étais chef d'orchestre d'une salle importante à Passy. Quand je pris possession de ce poste, la plupart des instrumentistes laissaient fort à désirer. Je fis un choix sévère de musiciens de talent et, au bout de six mois, la salle avait doublé le chiffre des recettes de la période correspondante de l'année précédente. Le public s'était bien vite aperçu du changement d'orchestre. Cela s'était su dans tout le quartier et beaucoup de personnes, qui ne se seraient pas dérangées pour le film, venaient au cinéma pour la musique.

» M. Aubert, qui a fait ses preuves comme éditeur et chef d'exploitation, sait bien, lui, quelle importance joue l'orchestre dans une salle. Aussi lui suis-je infiniment reconnaissant de m'avoir toujours laissé mon orchestre au grand complet et de n'avoir jamais cherché à réduire le nombre des exécutants pour réaliser une économie. Si les directeurs connaissaient leur véritable intérêt, ils suivraient tous cet exemple, mais, hélas !... ils sont bien peu nombreux ceux qui s'intéressent à cette partie cependant si importante de l'exploitation. »

L. ALEXANDRE et G. PHELIP.

NOTRE CONCOURS DU MEILLEUR TITRE

Cinémagazine, avec le concours du Service de l'Exploitation de la Société Anonyme Française des Films Paramount et la direction de la Salle Marivaux, organise un grand concours à l'occasion du passage dans cet établissement de *Larmes de Reine*, qui y est projeté depuis le 4 août.

Pendant toute la durée de cette exclusivité, des bulletins de vote seront distribués à la Salle Marivaux.

Après avoir vu *Larmes de Reine*, dites :

- 1° Si ce titre vous plaît.....
- 2° Pourquoi ?.....
- 3° Si vous aviez dû le titrer, comment l'auriez-vous appelé ?.....
- 4° Pourquoi ?.....

Les réponses seront examinées le lendemain de la dernière représentation de *Larmes de Reine* par un jury composé de MM. Jean Pascal, directeur de Cinémagazine; Aaron, directeur de Marivaux; Léonce Perret, metteur en scène; Eugène Montfort, homme de lettres, et Marcel Marmer, directeur du Service Exploitation de Paramount.

Les auteurs des 50 meilleures solutions recevront chacun deux fauteuils pour le prochain film qui passera à la Salle Marivaux et un abonnement de trois mois à Cinémagazine.

Deux grandes photographies, sous verre, de la grande vedette Gloria Swanson, et autographiées par elle, seront attribuées aux deux meilleures réponses.

Les bulletins de vote doivent être adressés :

SOCIÉTÉ ANONYME FRANÇAISE
DES FILMS PARAMOUNT
Concours du Meilleur Titre
« Service Exploitation »

63, avenue des Champs-Élysées, Paris.

BRUXELLES

On sait — nous l'avons relaté ici-même — par quels avatars a passé la cinématographie belge depuis sa naissance jusqu'à ces derniers jours. C'était M. de Baroncelli qui nous disait un jour : « On fait bien des films en Espagne; pourquoi n'en ferait-on pas en Belgique? » Pourquoi ? Très probablement parce que la foi manque. Non pas la foi des réalisateurs, cinéastes, cinéphiles, cinégraphes, mais la foi du public. De même qu'une pièce, créée en Belgique, ne fait pas un sou de recettes, de même le public, le bon public de ciné, qui va tout voir, même sans en savoir la valeur, se rebiffe et fait demi-tour lorsqu'on veut lui présenter un film belge. C'est une difficulté qu'il faudra vaincre et qu'on vaincra. Cet obstacle, en tout cas, n'arrête pas, ne ralentit même pas les efforts de ceux qui prétendent faire du ciné en Belgique. Il y a quelques semaines, *Les Amis du Cinéma de Bruxelles* nous présentaient un film belge extrêmement intéressant : *L'Œuvre Immortelle*; actuellement, on annonce la création d'un nouveau groupe qui, méthodiquement, veut mettre en lumière (il a pris le titre de *Lumina*) la production nationale.

Deux jeunes ont mis la chose en train : MM. Jean Velu, un poète, et M. André Villers, un cinéaste convaincu et enthousiaste. Celui-ci, il n'y a pas bien longtemps, était presque arrivé à réaliser, par ses propres moyens, et grâce à sa ténacité, un film dont il avait établi lui-même le scénario : *La Péniche abandonnée*. Il avait fait preuve d'un « flair » assez rare dans le domaine cinématographique belge en faisant appel, pour le rôle principal de ce film, à une jeune artiste dont le nom seul aurait attiré la foule et à laquelle, — chose courante en Belgique, — personne n'avait pensé avant lui. Cette intelligence, ce don d'initiative dans un domaine où l'on a peur de sortir des sentiers battus, prouvent que ce jeune réalisateur, avec la collaboration d'un écrivain comme M. Jean Velu, a toutes les chances d'arriver à un bon résultat. Le nouveau groupe constitué a fait choix d'un metteur en scène et d'une vedette-homme. Ce sont : MM. Le Somptier et Georges Melchior. Tous deux sont Français, direz-vous ?

Mais le nouveau groupe, s'il est belge au point de vue « production », n'a nullement l'intention de l'être exclusivement au point de vue « interprétation » et il est incontestable que si l'on peut unir habilement, dans un bon film, des vedettes françaises et belges, ce sera déjà un atout considérable dans la lutte qu'il faut entreprendre contre l'apathie du public.

P. M.